

Session de formation du CERAS - 2006
BULLETIN D'INSCRIPTION
à retourner à
CERAS-Session – 4 rue de la Croix Faron – 93217 La Plaine Saint Denis

Nom (en majuscules) : _____ Prénom : _____	
Statut : <input type="checkbox"/> Laïque <input type="checkbox"/> Laïc <input type="checkbox"/> Religieuse <input type="checkbox"/> Religieux <input type="checkbox"/> Prêtre <input type="checkbox"/> Diacre	
Diocèse ou congrégation ou organisme : _____ Année de naissance (facultatif) _____	
Fonctions : _____ Tel : _____	
Adresse complète : _____	
E.mail : _____	

Inscription à la formation

① (tarif pour les personnes qui ne bénéficient pas de la formation permanente)

• Je participerai aux trois modules de formation	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		frais d'inscription (tarif privilégié) 240 €
• Je participerai au premier module (27-28 janvier)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		frais d'inscription 95 €
• Je participerai au deuxième module (3-4 mars)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		frais d'inscription 95 €
• Je participerai au troisième module (31 mars-1 ^{er} avril)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		frais d'inscription 95 €

Total frais de formation (total A)€
--

Inscriptions pour les repas et le logement (tout près du Centre Sèvres)

**Premier module
(27-28 janvier 2006)**

• repas vendredi midi (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• repas vendredi soir (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• repas samedi midi (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• réserve une chambre individuelle (32 €)	
- pour le jeudi soir <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
- pour le vendredi soir <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• désire un fichet de réduction SNCF <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

**Deuxième module
(3-4 mars 2006)**

• repas vendredi midi (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• repas vendredi soir (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• repas samedi midi (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• réserve une chambre individuelle (32 €)€
- pour le jeudi soir <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
- pour le vendredi soir <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• désire un fichet de réduction SNCF <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

**Troisième module
(31 mars-1^{er} avril
2006)**

• repas vendredi midi (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• repas vendredi soir (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• repas samedi midi (10€) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• réserve une chambre individuelle (32€)€
- pour le jeudi soir <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
- pour le vendredi soir <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non€
• désire un fichet de réduction SNCF <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Total montant pour les repas et le logement (total B) €
--	----------------

Règlement

Attention ! Nous vous demandons de faire 2 chèques distincts, l'un pour les

• **Frais de formation** : Total A au recto, €

L'autre pour des arrhes (40 %) sur les

• **Frais de repas et logement** : Total B X 0,4 €

Chèques bancaires ou CCP à l'ordre du CERAS

Note : En cas d'annulation de votre inscription plus de 15 jours avant le début de la session, vous serez remboursé, moins 30 € (15 € pour un seul module) pour frais de secrétariat. Les annulations faites après ce délai (sauf exception) ne donnent lieu qu'à un remboursement de 50 %.

Les arrhes versées pour l'hébergement et les repas seront remboursées en totalité en cas de désistement plus de 5 semaines avant la date du module, à 50 % si le désistement intervient entre 5 et 1 semaine avant. Pas de remboursement en cas de désistement moins d'une semaine avant.

Les personnes bénéficiant de la formation permanente (tarif spécial)

Les personnes qui peuvent faire habiliter leur participation au titre de la loi sur la formation permanente ne règlent rien maintenant ; elles se conformeront au dossier spécial qui leur sera envoyé à leur demande.

Je demande le dossier "Formation permanente". oui non

ENQUETE
(réponses facultatives)

Je m'inscris à cette session :

- Pour des raisons liées à mes activités : oui non

Si oui, lesquelles ? _____

- Par intérêt pour le thème, bien que mes activités ne me fassent pas rencontrer ces enjeux : oui non
Préciser cet intérêt : _____

- Pour d'autres raisons, lesquelles ? : _____

Je serais intéressé(e) par un échange sur le thème suivant (lié à l'axe général de la session):
